

**DÉCEMBRE 1903
À JUIN 1908**

***LIVRE DES MINUTES
SAINT-FIRMIN***





MUNICIPALITÉ DE BAIE-SAINT-CATHERINE

MÉ MORANDUM

Voici le LIVRE des minutes municipales de Baie-Sainte-Catherine – autrefois nommée Saint-Firmin – de décembre 1903 à juin 1908. La reproduction du livre est en une (1) partie. Au moment de la reproduction, les feuilles étaient dans une chemise sans livre à couverture et non reliées entre elles.

Mars 2018.

Monsieur Stéphane Chagnon, M.A.P.
Directeur-général / secrétaire-trésorier

Province de Québec 1908
Comté de Saguenay
Municipalité de la
paroisse de St. Germain

A une assemblée
contribuable de cette Municipalité
le Mardi le Quinze dix pour de Décembre
Dix-neufcent-trois à Dix-heures de la nuit
tenue à la maison d'école de cette Municipalité
sous la Présidence de Henry Dupont

~~Les Messieurs suivants pour être candidats~~
Pour Procéder à l'élection d'un car de conseil
de conseiller

Proposer Par Adelaire Rachepard
Seconde par Thomey Poitra que Michel Laprise
soit nommé conseiller

Proposer par Michel
Laprise Seconde par Thomey Poitra que
Séverin Poitra soit nommé conseiller

Proposer par
Cardina Dupont Seconde par Michel Laprise
que Henry Dupont soit nommé conseiller

Proposer par Michel Dupont
Seconde par Adelaire Rachepard que Edouard
Bilet soit nommé conseiller

Proposer par Adelaire Rachepard
Seconde par Séverin Poitra que Michel Dupont
soit nommé conseiller

Proposer par Séverin
Poitra Seconde par Adelaire Rachepard
que Edouard Poitra soit nommé conseiller

Proposer Par Edouard Poitra Seconde
par Michel Laprise que Cardina Dupont soit
nommé conseiller

Aprait a soir e'te' une heur ecoub'e
Le proclame élu conseil'e

Michel	Laprise
Seyrin	Paitra
Henry	Dupour
Estime	Bilet
Michel	Dupour
Alfraide	Paitra
Pardina	Dupour

Henry Dupour President

1908

Province de Québec
Comté de Saguenay

3

Municipalité de la
Paroisse de St-Firmin

A une assemblée
spéciale des conseillers de cette municipalité tenue
lundi le vingt et unième jour de décembre dix-
neuf-cent-trois à dix-heures de l'avant-midi
tenue à la résidence du Président de cette munici-
palité à laquelle était présent Messieurs
Henry Dufour Président, Hardina Dufour,
Alfred Poitras, Jimmy Ouellette, Michel Dufour,
Severin Poitras, Michel Lapsrise.
Pour procéder à l'élection du maire.

Proposé par Hardina Dufour secondé par
Michel Lapsrise que Henry Dufour soit
nommé maire de cette municipalité adopté unanimement.

Proposé par Michel Lapsrise secondé par
Alfred Poitras que Cyrille Dufour soit engagé
secrétaire. trésorier à raison de cinquante piastres
par année. adopté unanimement.

Proposé par Severin Poitras secondé par
Michel Lapsrise que Henry Dufour soit nommé
délégué pour régler les affaires du conseil. ~~adopté~~
adopté unanimement. Tadoussac.

Après quoi l'assemblée à laquelle
étaient présents Messieurs Henry Dufour, maire
Hardina Dufour, Alfred Poitras, Jimmy Ouellette
Michel Dufour Severin Poitras, Michel Lapsrise
soit dissoute jusqu'à nouvelle notice.

Henry Dufour Maire Cyrille Dufour Secrétaire Trésorier
Les Messieurs sortant de charge sont Michel Lapsrise
et Severin Poitras

1904

Province de Québec

1904

Comté de Saguenay

Municipalité de la paroisse

de St. Jérôme

A une assemblée ordinaire

des conseillers de cette municipalité tenu lundi le
quatrième jour de janvier dix-neuf cent-quatre à
dix heures de l'avant-midi tenu à la résidence
du maire de cette municipalité à laquelle était
présent Messieurs Jimmy Cuellette Henry Dufour
maire, Jimmy Cuellette, Severin Poitras, Ferdinand
Dufour, Michel Dufour tous conseillers présents
les résolutions suivantes

Proposé par Severin Poitras secondé par Jimmy Cuellette
que Arthur Dufour soit engagé Secrétaire Trésorier
au remplacement de Cyrille Dufour qui en sera accepté
adopté unanimement.

Proposé par Ferdinand Dufour secondé par
Jimmy Cuellette que Adolphe Rochefort et François
Larivière soit acceptés comme caution du Secrétaire
Trésorier ^{au remplacement de} ~~adoption~~ adoptés unanimement.

Proposé par Severin Poitras secondé par Jimmy
Cuellette que Henry Dufour soit nommé Président
pour l'élection des conseillers adopté unanimement.

Après quoi l'assemblée à laquelle

Proposé par Jimmy Cuellette secondé par Ferdinand
Dufour que l'assemblée soit ajournée à jeudi le septième
jour de janvier dix-neuf cent-quatre adopté unanimement.

Après quoi l'assemblée à laquelle était présent messieurs
Henry Dufour maire, Jimmy Cuellette Severin Poitras
Ferdinand Dufour Michel Dufour

Henry Dufour maire Cyrille Dufour Secrétaire Trésorier

1904

St. Hermin 7 janvier

1904

A une séance special du conseil
Municipal de St. Hermin tenu au lieu ordinaire des
séances jeudi le Septième jour de janvier mil neuf-
cent-quatre à dix heures de l'avant-midi à laquelle
était présent sous honneur le Maire M^{rs}. Henry
Dufour et M^{rs}. les conseillers Michel Laprise
Ferdina Dufour Severin Poitras et Michel Dufour
Formant Quorum.

Passer les résolutions suivantes

Proposé par Ferdina Dufour secondé par
Michel Dufour que le chemin de la traverse de
la Baie des Roches soit donné à Elzar Laprise
et William Muriquet pour l'entretien d'hiver comme
suit \$20.00. vingt piastres chacun Elzar Laprise de
vra partir du chauf aux basques jusqu'à la ligne
du serpent et William Muriquet devra partir
de la Rivière au Canard jusqu'aux lots de
Elzar Laprise Adopté unanimement

Proposé par Michel Laprise secondé par
Ferdina Dufour que les propriétaires qui se
trouvent le long du chemin devront payer au
conseil \$125 une piastre et vingt-cinq cents
par lot Adopté unanimement

Après quoi l'assemblée à laquelle était présent sous
honneur le maire M^{rs}. Henry Dufour M^{rs}. les conseillers
Michel Dufour, Severin Poitras, Ferdina Dufour
Michel Laprise
Formant Quorum

Attesté soit dissout

Cyril Dufour

Ass. Secrétaire Trésorier

Henry Dufour
Maire

1904

St. Firmin 11 janvier

1904

A une assemblée General des Electeurs de la
Municipalite de St. Firmin, conformement aux
dispositions du Code Municipal, tenu au lieu ordinaire
des Seances, lundi le onzieme jour de janvier mil neuf
cent. quatre à dix heures de l'avant-midi sous la
Presidence de Mrs Henry Dufour afin de proceder a
la nomination de nouveau conseillers pour la presente
annee en remplacement de Mrs Michel Laprise
et Severin Poitras

Propose par Ferdinand Dufour seconde par
Michel Dufour que Michel Laprise soit nomme
conseiller en remplacement de lui-même.

Propose par Michel Dufour seconde par
Michel Laprise que Severin Poitras soit nomme
conseiller en remplacement de lui-même.

Après avoir été une heure ecoulé je proclame
eux conseillers

Mrs Michel Laprise et Severin Poitras

Henry Dufour
President

1904.

St. Germain 1^{er} Février

1904

A une séance ordinaire du conseil
Municipal de St. Germain tenue au lieu ordinaire
des séances lundi le 1^{er} février mil neuf
cent quatre à dix heures de l'avant-midi à laquelle
étaient présents Messrs les conseillers Michel Laperrière
et Jimmy Guellette lesquels me formant pas
Quorum.

Je soussigné ayant été dûment nommé conseil-
ler de cette Municipalité fais serment que je
remplirai bien et fidèlement les devoirs de ma
charge et cela au meilleur de mon jugement et
de ma capacité.

Ainsi que Dieu me soit en aide.

Michel Laperrière

Assermenté devant moi ce 1^{er} février jour de
Février mil neuf cent quatre. 1904.

Ma copie

Cyril Dufour. Asst. Secrétaire. Trésorier.
Nul Proposé par Jimmy Guellette que Mess
Michel Laperrière soit nommé Pré. maire pour
l'assemblée.

Proposé par Jimmy Guellette que
le conseil soit ajourné à la prochaine notice

Attesté

Cyril Dufour
As. Secrétaire. Trésorier.

A une assemblée du Conseil de cette Municipalité
tenue ce septième jour de Mars mil neuf cent quatre
à laquelle était présent son honneur le maire. Mr Henry
Dufour Mr. les conseillers. Simeon Poitras. Michel
Laprise. & messrs Quellotte. Ferdinand Dufour. Alfred
Poitras. Michel Dufour.

et Mr. Maurice Dumasnil
propriétaire était présent et fait demande au conseil
de prendre arrangement pour l'action portée contre
lui pour son chemin et il offre au conseil premièrement
de payer pour l'ouvrage fait dans son chemin par le
conseil depuis le premier Novembre mil neuf cent quatre
deuxièmement de payer la moitié des frais de cour troi-
sièmement et demande une aide au conseil pour faire
un radou à son chemin, ce radou consiste en élargis-
sant le chemin abbatre la bête de la cave et donner
dix pieds roulant, et Mr Maurice Dumasnil
s'oblige à l'entretien du chemin d'un pont à l'autre
pour toujours lui et ses ayant cause à perpétuité en fin
de quoi Mr Maurice Dumasnil a signé en séance
tenante du conseil à laquelle était présent son honneur
le maire et tous les conseillers.

Maurice Dumasnil
Proposé par Alfred Poitras secondé par Michel
Dufour que le présent règlement soit adopté
par le conseil. Adopté unanimement.

Mr Maurice Dumasnil propose Alfred Poitras pour
conduire l'ouvrage du chemin sur sa propriété.
et cette proposition est adoptée par le conseil et
adoptée unanimement.

Proposé par Simeon Poitras, secondé par Michel
Laprise que M. William Maniquet soit nommé inspec-
teur de voirie pour l'artere du la Rivière au canal

jusqu'au lot de Elzear Laprise numero 36 trente
cinq. Adopte unanimement.

Propose par Alfred Poitras secondé par Ferdinand Dufour
que Jimmy Poitras soit nommé inspecteur de voirie pour
parler de la Rivière aux Canards à aller jusque au
le chemin durs. adopte unanimement.

Propose par Michel Laprise secondé par Severin
Poitras que l'assemblée soit ajournée à une heure
cette après-midi. Cyrille Dufour W. Sec. Fr. Henry Dufour
1904. St. Firmin 7 Mars 1904.

A une deuxième séance du Conseil Municipal de
St. Firmin tenue au lieu ordinaire des séances le sep-
tième jour de février mil neuf cent quatre à laquelle
était présent. son honneur le maire M. H. Henry Dufour
Messieurs les conseillers. Ferdinand Dufour. Alfred Poitras
Michel Laprise. Michel Dufour. Jimmy Paquette.
Severin Poitras. Passant les résolutions suivantes.

Propose par Severin Poitras secondé par Michel
Laprise que Gonzague Poitras, François Savard et
Elzear Laprise soit nommé évaluateur. adopte unanimement.

Propose par Severin Poitras secondé par Ferdinand Dufour
que Adolard Rochefort soit nommé inspecteur agraire
adopté unanimement.

Propose par Michel Laprise secondé par Michel
Dufour que la liste des jurés est trouvée correcte.
est approuvé par le conseil. adopté.

Propose par Severin Poitras secondé par Jimmy
Paquette que il soit passé un règlement de prohibition
pour la vente de liqueur emmigrante.

7 Mars 1904

Prohibition

Règlement n° 1.

À une session ordinaire du Conseil Municipal de St. Firmin tenu au lieu ordinaire des séances lundi le septième jour de Mars mil neuf cent quatre conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec à laquelle session sont présents M^r le maire Henry Dufour et M^r les conseillers Michel Paprice, Lucien Poitras, Michel Dufour, Jimmy Ouellette, Alfred Poitras, Hardina Dufour formant Quorum, sous la présidence de M^r le maire. Il est ordonné et statué par règlement du conseil comme suit. Premièrement, que le conseil prohibe la vente des liquours enivrants dans la municipalité. Par ce règlement il est défendu de vendre de la bière par aucune mesure. Adopté.

Cyris Dufour le Secrétaire (Trésorier) H. Dufour Maire

À une session ordinaire du Conseil Municipal de St. Firmin tenu au lieu ordinaire des séances lundi le septième jour de Mars mil neuf cent quatre conformément aux dispositions du code municipal de la Province de Québec à laquelle session sont présents M^r le maire Henry Dufour M^r les conseillers Michel Paprice, Lucien Poitras, Michel Dufour, Jimmy Ouellette, Alfred Poitras, Hardina Dufour formant un Quorum sous la présidence de M^r le maire. Il est ordonné et statué par règlement du conseil comme suit. - que le taux des licences de marchands résidents dans la municipalité soit de une piastre par cent piastres suivant la valeur des stocks.

Et que les marchands non résidents dans la municipalité paieront cinq piastres. Et que tous marchands angulants

~~Et que tous colporteurs~~ devront payer \$5.00 piastre

à défaut de paiement ils seront considérés comme délinquants. Adopté unanimement

Après quoi l'assemblée à laquelle était présent sous honneur le maire M^r Henry Dufour M^rs. Lucien Poitras, Michel Paprice, Hardina Dufour, Alfred Poitras, Jimmy Ouellette, Michel Dufour, soit dissoute. Henry Dufour Maire

Attesté Cyris Dufour le Secrétaire (Trésorier)

1904.

St. Fumier 5. Avril

1904.

A une assemblée ordinaire du Conseil Municipal de St. Fumier tenue au lieu ordinaire des séances mardi le cinquième jour d'avril mil. neuf. cent. quatre à dix heures de l'avant-midi à laquelle était présent son honneur le maire Mr. Henry Dufour M^{rs}. les conseillers Ferdinand Dufour, Severin Poitras, Alfred Poitras, Formant Germain. Passent les résolutions suivantes

Proposé par Severin Poitras secondé par Ferdinand Dufour, au qu'il y a aucune affaire à passer au conseil, il soit ajourné au premier lundi de mai.

Après quoi l'assemblée à laquelle était présent son honneur le maire Mr. Henry Dufour, M^{rs} les conseillers. Severin Poitras, Ferdinand Dufour, Alfred Poitras. soit dissoute.

Henry Dufour Maire
Attesté Cyrille Dufour Sec. Secrétaire. Trisorier.

1904

St. Firmin 2 Mai

1904.

A une assemblée ordinaire du Conseil Municipal de St. Firmin tenue au lieu ordinaire des séances lundi le deuxième jour de mai mil. neuf. cent. quatre à dix heures de l'avant-midi à laquelle était présent son honneur le Maire. Mr. Henry Dufour Mrs. les conseillers Ferdinand Dufour. Severin Poitras Michel Laprise. Alfred Poitras. Michel Dufour Jimmy Quillette tous conseillers passèrent les résolutions suivantes.

Proposé par Severin Poitras secondé par Michel Laprise que l'inspecteur est autorisé d'aller aux chemins quand il y aura des plaintes raisonnables et de faire les travaux nécessaires et il sera payé 0.15 cts de l'heure. Adopté unanimement.

Proposé par Severin Poitras secondé par Ferdinand Dufour que ceux qui n'ont pas voulu payer pour l'entretien de leur chemin soit poursuivis. Adopté unanimement.

Proposé par Michel Dufour secondé par Jimmy Quillette que tous les propriétaires dans la municipalité sont obligés par ce conseil de donner une courbe pour le radou des chemins de Maurice Dumas et que celui qui n'a pas sera obligé de payer en argent. Adopté unanimement.

Après quoi l'assemblée à laquelle était présent son honneur le Maire Mr. Henry Dufour Mrs. les conseillers Ferdinand Dufour. Michel Laprise Severin Poitras Jimmy Quillette Michel Dufour Alfred Poitras. soit dissoute.

Attesté Cyrille Dufour Sec. Trés. Henry Dufour Maire

1904

St. Firmin 6 juin

1904

A une assemblée ordinaire du Conseil Municipal
du conseil de la paroisse de St. Firmin

Conformément aux dispositions du code
Municipal de la Province de Québec

la laquelle session sont présents Son honneur
le maire Henry Dufour M^{rs} les conseillers
Michel Paprie Michel Dufour Severin
Poitras Ferdinand Dufour Jimmy Guellette.

Proposé par Severin Poitras secondé par
Ferdinand Dufour adopté unanimement.

Qu'il soit réglé et statué par règlement adopté
comme suit.

- 1^o. Le présent règlement aura pour titre
Règlement concernant les licences de commerce
- 2^o Secondement. Tout courtier banquier marchand
négociant en gros et en détail résidant ou
non résidant dans la Municipalité sera
tenu de prendre une licence de la corpora-
tion pour exercer dans la municipalité son
commerce négoci ou métier.
- 3^o. Le coût de telle licence sera comme suit
 1. Pour chaque licence de courtier banquier
marchand négociant en gros et en détail rési-
dent dans la municipalité il auront comme suit
une piastre par cent piastre suivant la valeur
du Stock.
 - 1.1. Pour chaque licence de colporteur vendant
en gros et en détail non résidant dans
la municipalité il auront la somme de
dix piastres \$10.00 pour tel licence

de colporteur de paquet ou voiture.

Et pour toute autre licence de colporteur de panier j'auront la somme de cinq piastres pour tel licence.

4. Chaque licence sera octroyée pour un terme de douze mois.

5. Tous les dits règlement deviendront en force après leur promulgation.

6. Toute personne contrevenant aux présents règlement sera passible d'une amende de vingt piastres \$ 2.00 pour chaque contumace ou d'une emprisonnement de trente jour.

Henry Dufour Maire

Cyrilas Dufour Secrétaire Trésorier

Proposé par Michel Laprise secondé par Jimmy Guellotte que le secrétaire soit chargé d'emprunter dix piastres \$ 10.00 à sept pour cent pour le conseil. Adopté unanimement

Après quoi à laquelle session à laquelle était présent son honneur le maire Mre Henry Dufour et Mre les conseillers Michel Laprise Michel Dufour Severin Poitras Ferdinand Dufour Jimmy Guellotte. Après quoi la dite session soit renvoyée jusqu'à prochaine avis ou pour une séance générale ou spéciale ou au premier lundi du mois

Attesté

Henry Dufour Maire

Cyrilas Dufour Secrétaire Trésorier

1904.

St. Firmin 9 juillet

1904

À une assemblée ordinaire du Conseil Municipal
de la paroisse de St. Firmin.

Conformément aux dispositions du Code Municipal
de la Province de Québec

À laquelle session sont présents sous honneur le
maire M^{rs}. Henry Dufour M^{rs} les conseillers
Séverin Poitras Michel Dufour Jimmy Ouellette
Ferdinand Dufour Michel Paprice.

Proposé par Ferdinand Dufour secondé par
Jimmy Ouellette que le rôle d'évaluation soit
révisé et amendé adopté unanimement.

Proposé par Michel Dufour secondé par Jimmy
Ouellette que la propriété de Joseph Imbeau fin soit
transporter à Elzéar Imbeau. et la propriété de
Elzéar Imbeau à François Imbeau. adopté unanimement.

Après quoi l'assemblée à laquelle était présent
sous honneur le maire Henry Dufour M^{rs} les conseil-
lers Séverin Poitras Michel Paprice Ferdinand
Dufour Michel Dufour Jimmy Ouellette. Après
quoi la dite session soit renvoyée jusqu'à la prochaine
fois ou pour une séance générale ou spéciale ou au
premier lundi des mois.

Atteste

Eugène Dufour Sec. Trés. Henry Dufour Maire

1904

St-Firmin 1^{er} Août

1904

A une assemblée ordinaire du Conseil Municipal
de la paroisse de St-Firmin

Conformément aux dispositions du Code Municipal
de la Province de Québec

A laquelle session sont présents
son honneur le maire M^r. Henry Dufour, M^{rs}.
les conseillers Alfred Poitras, Michel G. Laperrière
Ferdinand Dufour, Michel Dufour formant Quorum

Proposé par Michel G. Laperrière secondé par
Alfred Poitras, au qu'il y a aucune affaire à
passer au conseil il est ajourné. Adopté.

Après quoi l'assemblée à laquelle était présent
son honneur le maire M^r. Henry Dufour M^{rs}.
les conseillers Michel Dufour Alfred Poitras
Ferdinand Dufour et Michel G. Laperrière. Après
quoi la dite session est renvoyée plus qu'à prochain
avis ou pour une séance générale ou spéciale ou
au premier lundi du mois.

Attesté

Cyril Dufour Sec. Trés.

Henry Dufour maire

1904.

St-Firmin 5-Septembre 1904

A une assemblée ordinaire du Conseil Municipal
de la paroisse de St-Firmin.

Conformément aux dispositions du Code Municipa-
l de la Province de Québec

A laquelle session sont présents son honneur le
maire M^r. Henry Dufour M^{rs} les conseillers
Séverin Poitras Michel Dufour Michel Laprise
Ferdinand Dufour Alfred Poitras. formant Quorum.

Proposé par Séverin Poitras secondé par Michel
Dufour que le Secrétaire Trésorier ait à proposer
la liste électorale du premier au quinze septembre
Adopté unanimement.

Après quoi l'assemblée à laquelle était
présent son honneur le maire M^r. Henry
Dufour M^{rs} les conseillers Séverin Poitras
Michel Dufour Alfred Poitras Ferdinand Dufour
Après quoi la dite session soit renvoyée jusqu'à
prochaine fois au jour une séance générale ou
spécial au au premier lundi des mois.

Attesté

Cyril Dufour Sec^r Henry Dufour Maire

1904.

St-Firmin 3 Octobre.

1904.

A une assemblée ordinaire du Conseil Municipal
de la paroisse de St-Firmin.

Conformément aux dispositions du Code Municipal
de la Province de Québec.

A laquelle session sont présents sous honneur le
maire Henry Dufour Messrs les conseillers Severin
Poitras Fardina Dufour Jimmy Cuillette ^{Michel} Laprise
Michel Dufour. Jouvant Honoré.

Proposé par Severin Poitras secondé par Fardina
Dufour que la liste des électeurs soit examinée et
corrigée. Adopté. unanimement.

Proposé par Severin Poitras secondé par Jimmy
Cuillette que la liste électorale à été corrigée
par le conseil de cette municipalité. Adopté.

Après quoi l'assemblée à laquelle était présent
sous honneur le maire M^r Henry Dufour Messrs
les conseillers Severin Poitras Fardina Dufour
Michel Laprise Michel Dufour Jimmy
Cuillette.

Après quoi la dite session soit remise jusqu'à
prochaine avis ou pour une séance générale ou
spéciale au premier lundi du mois.

Attesté

Henry Dufour Maire.

Cyril Dufour.

Secrétaire Trésorier

1904.

St. Firmin. 10 Octobre.

1904.

A une assemblée special du Conseil Municipal
de la paroisse de St. Firmin.

Conformément aux dispositions du Code Municipal
de la province de Québec.

A laquelle session sont présents sous honneur le
maire Henry Dufour. M^{rs} les conseillers.

Michel Dufour Alfred Poitras Michel Laprise
Harcina Dufour. Severin Poitras. Jimmy Ouellette.
Honorant Honorant.

Proposé par Severin Poitras secondé par
Harcina Dufour et résolu unanimement;

Qu'il est

le but d'empêcher les maladies contagieuses
d'exercer leurs ravages dans les limites de cette mu-
nicipalité il est expedient de nommer sans delay
un bureau de santé qui sera chargé de prendre toutes
les précautions nécessaires et les mesures qu'il croira
nécessaires d'adopter dans ce but. Le bureau de
santé sera composé de cinq membres; savoir; de
M^{rs} le maire et de M^{rs} les conseillers Michel
Laprise Severin Poitras. Alfred Poitras. Harcina Dufour.
Le Maire sera de droit le président du bureau de santé
et le Secrétaire. Trésorier du Conseil Municipal
sera le secrétaire du dit bureau.

Quant tous les membres ne seront pas présents à
une réunion du dit bureau, trois membres forme-
ront un quorum.

Les contribuables de cette Muni-
cipalité seront strictement tenus de se conformer
à toutes les prescriptions qui seront adoptées par
le bureau de santé dans le but d'empêcher la

Propagation des maladies contagieuses ou forestières, dans les limites de cette municipalité sous peine d'être poursuivis conformément à la loi s'ils refusent d'obéir.

Cette notification est publiée et affichée suivant la loi pour l'information de tous les contribuables de cette Municipalité.

Après quoi l'assemblée à laquelle était présent son honneur le Maire Henry Dufour. Mes les conseillers Severin Poitras, Ferdinand Dufour Alfred Poitras Jimmy Coulette, Michel Paprice Michel Dufour

Après quoi la dite session soit remise jusqu'à prochaine avis ou au premier lundi des mois.

Cyrilas Dufour Henry Dufour Maire
Secrétaire Trésorier.

1904

St-Firmin 7 Novembre

1904

À une assemblée ordinaire du Conseil Municipal de la paroisse de St-Firmin.

Conformément à la disposition du Code Municipal, à laquelle session sont présents son honneur le Maire Henry Dufour Mes les conseillers Michel Dufour Michel Paprice Ferdinand Dufour Alfred Poitras Severin Poitras Jimmy Coulette

Proposé par Alfred Poitras secondé par Michel Paprice que le chemin de terre se donnera à l'entretien pour l'hiver à la session des mois de décembre.

À la quelle session. Après quoi l'assemblée à laquelle était présent son honneur le Maire Henry Dufour
Attesté Mes les conseillers Alfred Poitras Ferdinand Dufour Michel Dufour
Cyrilas Dufour Henry Dufour Maire
Secrétaire Trésorier

1904.

St-Firmin 12 Décembre

1904

A une assemblée ordinaire du Conseil M^{unicipal} de la paroisse de St-Firmin.

Conformément aux dispositions du Code M^{unicipal} de la Province de Québec.

A laquelle session sont présent son honneur le
Maire Henry Dufour Mrs les conseillers Severin
Poitras Ferdinand Dufour Michel Laprise Michel
Dufour Alfred Poitras Formant Quorum.

Proposé par Ferdinand Dufour secondé par Severin
Poitras que le chemin de la Traversée de la Baie des
Rochers soit donné à Elzéar Laprise et à M^{onsieur} Asphel
Savard pour l'entretien d'hiver comme suit. ils de-
ront avoir \$30.00 l'un et l'autre chacun Elzéar
Laprise devra partir du chalet au basque jusqu'à la
ligne du surpent et M^{onsieur} Asphel Savard devra partir
de la Rivière au Canard jusqu'au lot de Elzéar
Laprise Adopté unanimement.

Proposé par Michel Dufour secondé par Alfred
Poitras que le chemin soit entretenu, gâté et
ouvert à tous les bords de neige et au printemps
qu'il soit mis en charrette. Adopté unanimement.

Après quoi l'assemblée à laquelle était présent son
honneur le maire Henry Dufour Mrs les conseillers
Severin Poitras Michel Dufour Ferdinand Dufour
Alfred Poitras Michel Laprise.

Après quoi l'assemblée soit renvoyée jusqu'à
prochaine fois ou pour une séance générale ou
spéciale ou au premier lundi du mois.

Attesté

Egènes Dufour
Secrétaire Trésorier

Henry Dufour Maire

1904

St. Ferrn 14 Decembre

1904

A une assemblee special du Conseil Municipal
de la paroisse de St. Ferrn.

Conformement aux dispositions du Code Municipal
de la Province de Quibic dans le but de tirer
au sort.

A laquelle session sont present son honneur
le Maire Henry Dufour Mrs les conseillers
Michel Laprise Alfred Poitras Severin Poitras
Ferdina Dufour Jimmy Puellette Michel Dufour
Dans le but de tirer au sort.

Les conseillers sortant de charge sont Alfred
Poitras et Ferdina Dufour.

Apris quoi l'assemblee a laquelle etait present son
honneur le Maire Henry Dufour Mrs les conseillers
Michel Dufour Jimmy Puellette Ferdina Dufour
Severin Poitras Alfred Poitras Michel Laprise.

Apris quoi l'assemblee a laquelle etait present
est remise jusqu'a prochaine fois ou pour une
siance generale ou special ou au premier lundi
du mois.

Cyril Dufour } Henry Dufour Maire
Secrtaire Trésorier }

1905.

St. Fimmin 2 janvier

1905

A une assemblée ordinaire du Conseil Municipal
de la paroisse de St. Fimmin.

Conformément aux dispositions du Code Municipal
de la Province de Québec.

A laquelle session sont présents son honneur le
Maire Henry Dufour Messrs les conseillers. Severin
Poitras Jimmy Cuillette Michel Dufour Ferdinand
Dufour Michel Laprise Fournant Quorum.

Proposé par Michel Laprise secondé par Severin
Poitras que Henry Dufour soit nommé Président pour
l'élection des conseillers. Adopté - unanimement.

Proposé par Jimmy Cuillette secondé par Ferdinand
Dufour que Adolphe Rochefort soit nommé Auditeur
pour les comptes du Conseil. Adopté unanimement.

Proposé par Ferdinand Dufour secondé par Jimmy Cuillette
que les comptes soit acceptés du Conseil. Adopté.

Après quoi l'assemblée à laquelle était présent
son honneur le maire Henry Dufour Messrs les conseillers
Severin Poitras Michel Laprise Jimmy Cuillette
Michel Dufour Ferdinand Dufour.

Après quoi l'assemblée à laquelle était présent
soit renvoyée jusqu'à prochaine avis ou à une séance
générale ou spéciale au premier lundi du mois.

Attesté

Cyril Dufour
Secrétaire Trésorier

Henry Dufour Maire

1905 Janvier 9

A une assemblée générale des Electeurs de la Municipalité de St. Germain conformément aux dispositions du code municipal tenu au lieu ordinaire des Liances, Lundi le ~~neuf~~ ^{a 10 heures de la non midi} jour de janvier Mil neuf cent cinq sous la présidence de Henry Dupont a pris de procéder a la nomination des nouveaux conseillers pour la présente année un remplacement de messieurs Gardina Dupont et Alphonse Pitra.

Proposer par Monsieur Eliezer Bouillien Secondé par Legerin Pitra que Monsieur Gardina Dupont soit nommé conseiller un remplacement de lui même.

Proposer par Monsieur Eliezer Laprise Secondé par Michel Laprise que Monsieur Alphonse Pitra soit nommé conseiller un remplacement de lui même. A fait une heure égale se proclame élu conseiller Monsieur Gardina Dupont et Alphonse Pitra.

Henry Dupont Président

St. Germin 16 Janvier 1905

A une Séance du Conseil Municipal
de St. Germin tenue au lieu ordinaire des
Séances Lundi le seizième jour de Janvier mil-
neufs cent cinq. A la quel-étaient présent
Monsieur Henry Dupont Président Mes - Mes
Léonin Poitra Gardina Dupont
Michel Dupont Michel Laprise

Arman Caronne

La présente assemblée est
pour la nomination d'un Maire

Proposé par Léonin Poitra
Secondé par Michel Dupont que Monsieur
Henry Dupont soit élu Maire pour la
dite municipalité
Adopté unanimement

Après quoi la séance a quel
était présent messieurs
Henry Dupont Président M. M.
Michel Laprise Michel Dupont
Léonin Poitra Gardina Dupont
Arman Caronne

Laquel a semblé soit
disant pas qu'un premier lundi de
Janvier Attesté

Arthur Dupont
Secrétaire

{ Henry Dupont Président
}

1905

St. Firmin 6 Février

1905

A une assemblée ordinaire du Conseil Municipal de la paroisse de St. Firmin

Conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec

A laquelle session sont présents son honneur le Maire Henry Dufour Mrs les conseillers Severin Poitras Fardina Dufour Alfred Poitras Jimmy Ouellette Michel Laprise Michel Dufour.

Je soussigné ayant été élu et nommé conseiller de cette municipalité fais serment que je remplirai bien et fidèlement les devoirs de ma charge et cela au meilleur de mon jugement et de ma capacité.

Ainsi que Dieu me soit en aide.

Alfred Poitras Fardina Dufour

Je soussigné Henry Dufour ayant été élu et nommé Maire de cette municipalité fais serment que je remplirai bien et fidèlement les devoirs de ma charge et cela au meilleur de mon jugement et de ma capacité.

Ainsi que Dieu me soit en aide.

Proposé par Alfred Poitras secondé par Fardina Dufour que Cyrilas Dufour soit engagé Secrétaire Tris. au raison de \$1.00 sept. par l'année 1905 adopté unanimement

Après quoi l'assemblée à laquelle était présent son honneur le Maire Henry Dufour Mrs les conseillers Severin Poitras Michel Laprise Jimmy Ouellette Alfred Poitras Michel Dufour Fardina Dufour

Après quoi l'assemblée soit renvoyée jusqu'à prochain avoir lieu à une séance générale ou spéciale au jour d'aujourd'hui lundi des mois
Cyrilas Dufour Sec. Trésorier Henry Dufour Maire

Assemblée de la paroisse de St. Firmin
le 6 février 1905
au meilleur de mon jugement et de ma capacité

1905.

St-Firmin 5 Mars.

1905.

A une assemblée ordinaire du Conseil Municipal
de la paroisse de St-Firmin.

Conformément aux dispositions du Code Municipal
de la Province de Québec.

A laquelle session
sont présents Messrs les conseillers Severin Poitras
Michel Dufour Michel Laprise Ferdinand Dufour
Alfred Poitras Tourant Honoré.

Proposé par Alfred Poitras secondé par Michel
Dufour que Elzias Laprise soit nommé inspecteur
du bœvier. Adopté unanimement.

Après quoi l'assemblée à laquelle session était
présent son bonhomme le maire Henry Dufour M^{re}.
les conseillers Severin Poitras Ferdinand Dufour Michel
Dufour Michel Laprise Alfred Poitras

Après quoi l'assemblée soit renvoyée jusqu'à pro-
chaine avis ou à une session générale ou
spéciale ou au premier lundi du mois.

Cyrille Dufour
Secrétaire Trésorier

Henry Dufour
Maire

Null

1906

St-François 3: Mars

1906

A une assemblée ordinaire du Conseil Municipal
de la Paroisse de St-François

Conformément aux dispositions du Code Municipal
de la Province de Québec.

A laquelle session sont présents son honneur le
Maire Henry Dufour M^r et les conseillers Severin
Poitras Michel Dufour. Michel Laprise Ferdinand
Dufour Alfred Poitras.

Proposé par Alfred Poitras secondé par Severin
Poitras que Elzéar Laprise soit nommé inspecteur
de voirie Adopté.

Proposé par Michel Dufour secondé par
Michel Laprise qu'il soit passé règle et statuts
comme suit.

Règlement
no 2

Les licences

Le présent règlement aura pour titre règlement
concernant les licences.

Secondement. Tout courtier, banquier marchand
négociant en gros et en détail résidant ou
non résidant dans la Municipalité sera tenu
de prendre une licence de la ^{corporation} Municipalité
pour exercer dans la Municipalité son commerce
de négociant ou courtier.

3^e Le coût de telle licence sera comme suit

1^{er} Pour chaque licence de courtier banquier
marchand négociant en gros et en détail rési-
dant dans la Municipalité paieraient comme suit
une piastre par cent piastre suivant la valeur
du Stock.

II

Pour chaque licence de colporteur vendant
en gros et en détail non résidant dans la munici-

Palati Paieront la somme de dix piastres \$10.00
pour tel licence de colporteur de Paquet ou voiture.
Et pour toute autre licence de colporteur de panier
paieront la somme de cinq \$5.00 piastres pour tel
licence

4. Chaque licence sera octroyé pour un terme de
douze mois.
5. Les dits règlement deviendront en force après leur
promulgation.
6. Toute personne contrvenant aux presents règlement
sera passible d'une amende de vingt piastres \$20.00
pour chaque contrvention ou d'un emprisonnement
de trente jours

Cyrilas Dufour Secrétaire Trésorier Henry Dufour Maire
Après quoi l'assemblée à laquelle session était present
son Honneur le maire Henry Dufour Mrs les conseillers
Séverin Poitras Ferdinand Dufour Michel Dufour
Michel Laprise Alfred Poitras.

Après quoi l'assemblée soit renmise jusqu'à prochain
avis ou a une séance generale ou special ou au
premier lundi des mois.

Attesté.

Cyrilas Dufour
Secrétaire Trésorier

Henry Dufour
Maire

1905

St. Firmin 3 Avril.

1905

A une assemblée ordinaire du Conseil Municipal
de la paroisse de St. Firmin

Conformément aux dispositions du Code Municipal
de la Province de Québec.

A laquelle session sont
Présent son honneur le maire Henry Dufour
Mrs les conseillers Severin Poitras Michel Dufour
Jimmy Ouellette Ferdinand Dufour et Alfred
Poitras. Formant Quorum.

Proposé par Severin Poitras secondé par Ferdinand
Dufour qu'il soit payé à \$5.00 à Jimmy Poitras
pour l'entretien des chemins.

Après quoi l'assemblée à laquelle session était
présent son honneur le maire Henry Dufour Mrs
les conseillers Jimmy Ouellette Severin Poitras
Ferdinand Dufour Michel Dufour. Alfred Poitras.

Après quoi l'assemblée soit renvoyée jusqu'à
prochain avis ou à une séance générale ou spéciale
ou au premier lundi des mois.

Cyril Dufour
Secrétaire - Trésorier) Henry Dufour Maire

1905

St. Germin 1 Mai

A une assemblée Ordinaire du Conseil
Municipal de la Paroisse de St Germin
Conformement Au disposition du code
Municipal de la Province de Québec
A la quelle session sont Present son honneur
le maire Henry Dupont Messieurs Alfréd
Poiré Michel Dupont Ferdinand Dupont
Michel Laprise Edjime Aillet

Armand Duhamel

pour la
compilation
de la Rivière
du Canard

Proposé Par Michel Laprise secondé par
Michel Dupont que Germin Poiré soit
nommé percepteur de revenu pour licence
de colporteur ou marchand un Baillon
et le conseil lui fera vingt pour tant
pour tout collection qu'il pourra faire pour
le conseil Adopté

Proposé par Alfréd
Poiré secondé Par Edjime Aillet que
M^r Derida Gangne soit nommé Percepteur
dure-revenu pour licence de colporteur ou marchand
un Baillon Pour la rampe ment de la St Catherine
et le conseil lui fera vingt pour tant pour
tout collection qu'il pourra faire pour le conseil
Adopté

Après quoi l'assemblée a laquelle
session était present son honneur le maire
Henry Dupont Messieurs les conseillers Michel
Laprise Michel Dupont Ferdinand Dupont Edjime
Aillet Alfréd Poiré

Après quoi l'assemblée
soit remise jusqu'à Pâques a six et premier
lundi d'août
Henry Dupont maire
Gyriard Dupont Secrétaire

1905 St. Germin 1^{er} Juin

A une assemblée ordinaire du conseil
Municipal de la Paroisse de St Germin conformé-
ment au disposition du code Municipal
de la Province de Québec à la quelle session
sont Present Messieurs Henry Dufour Maire et
Messieurs Alfréd Pitha Gardina Dufour
Séverin Pitha Edjimi Aillet Michel Dufour
Michel Laprise Harman Quaron

Préparé Par Michel Laprise Legandé
par Gardina Dufour que le montant du
compte pour radou du chemin soit accepté
A dapté

Afrat quai l'assemblée à la quelle session
était present son honneur le maire Henry
Dufour Gardina Dufour Alfréd Pitha
Michel Laprise Séverin Pitha Edjimi Aillet
Michel Dufour

Afrat quai l'assemblée
soit à la quelle session était present son honneur
soit remise jusqu'à Pâques à vis au
premier lundi du mois

Cyril Dufour

Secrétaire Trésorier

Henry Dufour Maire

1905.

St' Fermin 3 juillet.

1905.

A une assemblée ordinaire du conseil Municipal de la paroisse de St' Fermin.

Conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec.

A laquelle session était présent
son honneur le maire Henry Dufour Mrs les conseil-
lers Ferdinand Dufour Severin Poitras Michel Dufour
Alfred Poitras Michel Laprise.

Proposé par Severin Poitras secondé par Ferdinand
Dufour que le rôle d'évaluation soit examiné et corrigé.

Ad.

Proposé par Michel Dufour secondé par Alfred Poitras
que le rôle d'évaluation reste tel que l'année dernière.

Adopté unanimement.

Proposé par Michel Dufour secondé par Michel
Laprise qu'il soit réglé et statué comme suit réglément
concernant les licences.

Secundement Tout courtier banquier négociant en gros et en
détail résidant ou non résidant dans la Muni-
cipalité sera tenu de prendre une licence de
la corporation pour exercer dans la Muni-
cipalité son commerce de négociant ou courtier.

3^e. Le coût de tel licence sera comme suit.

I Pour chaque licence de courtier banquier négociant
en gros et en détail résidant dans la
Municipalité paieront comme suit une fois par
an dix piastres suivant la valeur du stock.

II Pour chaque licence de courtier banquier négociant en
gros et en détail non résidant dans la
Municipalité paieront la somme de \$100
dix piastres pour tel licence de négociant
ou courtier.

Et pour toute autre licence de colporteur de
papiers paieront la somme de \$5.00 cinq piastres
pour telle licence.

4. Chaque licence sera octroyée pour une année
de douze mois.

5. Que les dits règlements deviendront en force
après leur promulgation.

6. Toute personne contumace au présent règle-
ment sera passible d'une amende de \$2.00 & vingt
piastres) pour chaque contumace ou d'une
emprisonnement de trente jours.

Cyrilas Dufour Secrétaire Trés.

Après quoi l'assemblée à laquelle était présent
sous honneur le maire Elie Dufour avec les
conseillers Ferdinand Dufour, Séverin Poitras, Michel
Dufour, Alfred Poitras, Michel Laprise.

Après quoi l'assemblée soit renvoyée ou jusqu'à
prochain avis ou à une séance générale ou
spéciale ou au premier lundi des mois.

Attesté

Cyrilas Dufour

Secrétaire Trésorier

Province de Québec

Municipalité de St-Firmin

Je soussigné Cyrilas Dufour (Secrétaire Trésorier)
domicilié dans la paroisse de St-Firmin étant dûment
assuré et dispose et dis que j'ai publié le ^{règlement} ~~reglement~~
annexé aux présentes en en affichant une copie à
la porte de l'Eglise et en le lisant à voix haute et
intelligible à St-Firmin à l'issue de la grande-
messe le neuvième jour du mois de juillet mil neuf-
cent-cinq étant le dimanche immédiatement le
jour où ce règlement a été affiché comme suit.

En foi de quoi j'ai signé ces présentes
à St-Firmin le 9 juillet 1905
Cyrilas Dufour
(Secrétaire Trésorier)

1905

St-Firmin 7 Aout

1905

A une assemblée ordinaire du Conseil Municipal
de la paroisse de St-Firmin.

Conformément aux dispositions du Code Municipal
de la Province de Québec.

A laquelle session étaient
présent son honneur le Maire Henry Dufour Mrs
les conseillers Ferdinand Dufour Michel Laprise Severin
Poitras Michel Dufour Alfred Poitras Jimmy Ouellette

Proposé par Ferdinand Dufour secondé par Alfred
Poitras que si William Mcminnys ne fait
pas de radon dans sa coté d'ici à samedi prochain
le 12 Aout le conseil sera tenu de faire faire les
travaux voulus au conté des propriétaires etc qu'il
soit notifié de nouveau à cette fin. Adopté unanimement.

Proposé par Severin Poitras secondé
par Michel Dufour que la rue Etienne Boulliamme
soit notifié de faire un débarassé à son chemin du
grand ruisseau si les travaux ne se font pas d'ici
à samedi prochain le conseil sera forcé de faire ces
travaux aux frais des propriétaires. Adopté.

Propose par Severin Poitras secondé par Michel Laprise
que le montant de l'impôt pour usage de St-Simone
soit fixé à \$5.00 cinq piastres pour d'ici au mois
de mai 1906.

Adopté unanimement.

Après quoi l'assemblée à laquelle
était présent son honneur le Maire Henry Dufour Mrs
les conseillers Severin Poitras Michel Dufour Alfred Poitras
Michel Laprise Ferdinand Dufour Jimmy Ouellette

Après quoi l'assemblée se retire jusqu'à prochaine
avis ou à une séance générale ou spéciale ou au premier
lundi du mois.

Henry Dufour
Secrétaire (Paroisse)

Henry Dufour Maire

1905

St. Firmin 4. Septembre

1905

A une assemblée ordinaire du Conseil Municipal de
la Province de Québec Paroisse de St. Firmin
Conformément aux dispositions du Code Municipal
de la Province de Québec.

A laquelle session était présent
sous honneur le Maire Henry Dufour Mrs les conseillers
Michel Laprise Jimmy Cuellette Michel Dufour
Sverin Poitras.

Pasèrent les résolutions suivantes.

Proposé par Sverin Poitras secondé par Jimmy
Cuellette que la propriété de Louis Enow soit passée
au nom de Elgar Laprise Adopté.

Proposé par Michel Laprise secondé par
Michel Dufour que le Rôle d'évaluation tel
qu'arrêté soit adopté. unanimement.

Après quoi l'assemblée à laquelle était présent
sous honneur le Maire Henry Dufour Mrs les
conseillers Michel Dufour Jimmy Cuellette Michel
Laprise Sverin Poitras

Après quoi l'assemblée soit renvoyée jusqu'à
prochaine fois ou à une séance générale ou
spéciale ou au premier lundi du mois.

Cyril Dufour

Henry Dufour Maire

Secrétaire. Trésorier

1905.

St. Firmin 2 Octobre

1905-

A une assemblée ordinaire du Conseil Municipal
de la paroisse de St. Firmin.

Conformément aux dispositions du Code Municipal
de la Province de Québec.

A laquelle session était présent
son honneur le maire Henry Dufour. M^{rs} les conseillers
Michel Gagnier, Simeon Poiras, Ferdinand Dufour,
Jimmy Guillelt, Michel Dufour, Formant Quinon.
Passant les résolutions suivantes.

Proposé par Simeon Poiras secondé par Michel
Dufour en ce qu'il y a aucune affaire à passer en
réglement que le conseil soit ajourné au premier
lundi du mois. Adopté unanimement.

Après quoi l'assemblée à laquelle session était
présent son honneur le maire Henry Dufour
M^{rs} les conseillers Ferdinand Dufour, Simeon Poiras,
Jimmy Guillelt, Michel Dufour,
Après quoi l'assemblée soit renvoyée jusqu'à prochain
avis ou à une séance générale ou spéciale au
premier lundi du mois.

attesté

Cyril Dufour.

Secrétaire-Trésorier.

Henry Dufour

Maire

1906.

St. Firmin 6 Novembre

1905

A une assemblée ordinaire du Conseil Municipal de la
Municipalité de St. Firmin.

Conformément aux dispositions du Code Municipal de la
Province de Québec.

A laquelle session étaient présents
sous l'honneur le maire M^r Henry Dufour, M^{rs} les
conseillers, Ferdinand Dufour, Michel Laprise, Simeon Poitras,
Michel Dufour, Alfred Poitras.

Proposé par Simeon Poitras secondé par Ferdinand
Dufour que le chemin de la traversée de la Baie des
Rochers soit donné à Elzear Laprise et à M^r Apphil
Savard pour l'entretien d'un chemin suit: des de-
vant avoir. Elzear Laprise devra avoir \$25.00 vingt
cinq piastres pour partir du chalet au bas qui jusqu'à
la ligne du serpent et M^r Apphil Savard devra avoir
\$25.00 vingt-cinq piastres pour partir de la Rivière au
Canada jusqu'au lot de Elzear Laprise sont du fait
cui.

Proposé par Michel Laprise secondé par Michel
Dufour que le chemin soit entretenu goudronné et ouvert
à toute les bordes de neige et au printemps qu'il soit
mis à la charrette.

Proposé par Ferdinand Dufour
secondé par Simeon Poitras que les propriétaires des
lots de la traversée paient une \$1.00 piastre par lot au
conseil pour l'entretien d'un chemin adopté unanimement.

Après quoi l'assemblée à laquelle session étaient présents
sous l'honneur le maire Henry Dufour M^{rs} les conseillers Ferdinand
Dufour, Simeon Poitras, Michel Dufour, Alfred Poitras,
Michel Laprise. Après quoi l'assemblée a été levée jusqu'à
prochaine assemblée générale ou spéciale ou qu'elle sera convoquée.
Cy résolu par le Conseil Municipal.

Henry Dufour Maire

1905

St. Firmin 4 Décembre

1905

A une assemblée ordinaire du Conseil Municipal
de la paroisse de St. Firmin

Conformément aux dispositions du Code Municipal
de la Province de Québec.

A laquelle séance étaient
présent sous honneur le Maire Henry Dufour
Mons les conseillers Michel Laprise Alfred Poitras
Séverin Poitras Jimmy Ouellette Ferdinand Dufour
Michel Dufour. Formant Quorum passèrent
les résolutions suivantes.

Propose par Séverin Poitras secondé par Jimmy
Ouellette que en ce qu'il y a aucune affaire à
passer en règlement que le conseil soit ajourné.

Après quoi l'assemblée à laquelle étaient
présent sous honneur le maire Henry Dufour
Mons les conseillers Michel Dufour Ferdinand
Dufour Jimmy Ouellette Séverin Poitras
Alfred Poitras Michel Laprise.

Après quoi l'assemblée
soit remise jusqu'à prochaine avis ou à une
séance générale ou spéciale ou au premier lundi
du mois.

Cyril Dufour

Secrétaire Trésorier

Henry Dufour
Maire

1900

St-Firmin 29 janvier

1900

A une assemblée ordinaire du Conseil Municipal de la
Paroisse de St-Firmin.

Conformément aux dispositions du Code Municipal
de la Province de Québec

A laquelle session étaient présents
son honneur le maire M. Dufour, M. les conseillers
Ferdinand Dufour, Michel Dufour, Jimmy Guellette,
Michel Laprise, Alfred Poitras ^{Servin Poitras} Pourant qu'une
passent les résolutions suivantes.

Proposé par Michel Laprise secondé par Ferdinand Dufour
que Servin Poitras soit nommé Président pour l'élection
des conseillers qui auront lieu l'année prochaine Adopté.

Proposé par Servin Poitras secondé par Ferdinand Dufour
que tous le chemin soit entretenu goudronné et la goudronnerie
Adopté unanimement.

Proposé par Michel Dufour secondé par Jimmy Guellette
que Florian Savard soit engagé pour entretenir le goudron du
pont. côté Nord-Est. Adopté unanimement.

Proposé par Servin Poitras secondé par Ferdinand Dufour
que Francis Cossette soit nommé inspecteur de voirie en
remplacement de William McManis Adopté.

Proposé par Servin Poitras secondé par Michel
Laprise que les comptes du Secrétaire ayant été examinés
ont été acceptés Adopté unanimement.

Après quoi l'assemblée à laquelle étaient présents son Honneur le maire
M. Dufour et les conseillers Servin Poitras, Ferdinand Dufour, Michel
Dufour, Jimmy Guellette, Alfred Poitras, Michel Laprise.
Après quoi l'assemblée soit terminée jusqu'à la prochaine assemblée.
Cyril Dufour Secrétaire Henry Dufour Maire

1900

St. Fernand 8 Janvier

1900

A une assemblée générale des électeurs de cette municipalité tenue
lundi le huitième jour de janvier mil neuf cent et sept, au lieu
ordinaire des séances, sous la présidence de Severain Poitras
afin de procéder à la nomination de nouveaux conseillers
pour la présente année en remplacement de M^{rs} Michel
Lafour, Henry Lafour et Jimmy Ouellette.

Proposé par ~~St. Fernand~~ d'unanimité Le second par Jimmy
Poitras que Gonzague Poitras soit nommé conseiller en
remplacement de Henry Lafour.

Proposé par Eliear Lefrère second par Charles Dumas
que Henry Lafour soit nommé conseiller en rempla-
cement de lui-même.

Proposé par Eliear Boulbain second par Louis
Faubert que Michel Lafour soit nommé conseiller
en remplacement de lui-même.

Proposé par Venias Turion second par Carl
Guinard que Jimmy Ouellette soit nommé
conseiller en remplacement de lui-même.

M^{rs}. Henry Lafour 13

M^{rs}. Gonzague Poitras 7

Majorité pour Henry Lafour. Après une heure
réunie M^{rs} Henry Lafour a été élu conseiller avec
une majorité de neuf 9

Après quoi l'assemblée a été terminée jusqu'à
lundi le 15 Janvier 1900

Venias Lafour
Secrétaire Trésorier

Severain Poitras

Président.

1906

St-Firmin 15 janvier

1906

A une assemblée générale des conseillers de cette municipalité
 tenue lundi le quinzième jour de janvier mil neuf cent six
 à dix heures de l'avant-midi au lieu ordinaire des séances
 à laquelle étaient présents ~~les~~ ^{des} Sirein Pichas ~~président~~ ^{président} ~~et~~ ^{et} ~~les~~ ^{des} ~~conseillers~~ ^{conseillers} Michel Dufour, Henry Dufour, Michel Laprise
 et Jimmy Guillette Fardina Dufour, afin de procéder à la nomi-
 nation d'un maire.

Proposé par Michel Dufour secondé par Fardina Dufour
 que Henry Dufour soit nommé maire de cette municipalité
 Adopté unanimement.

Après quoi l'assemblée à laquelle étaient présents
 Messrs Sirein Pichas Président et les conseillers
 Michel Dufour, Michel Laprise, Henry Dufour,
 et Jimmy Guillette Fardina Dufour.
 Après quoi l'assemblée soit adjournée au premier lundi
 du mois.

Attesté

Cyril Dufour

Secrétaire Fardina.

Sirein Pichas

Président

1906

St-Finnis 5 Février

1906

A ma assemblée ordinaire du Conseil Municipal de la
Paroisse de St-Finnis.

Conformément aux dispositions du Code Municipal de la
Province de Québec.

A laquelle session étaient présents
son honneur le Maire Henry Dufour. Messe les conseillers
Michel Laperrière, Alfred Poitras, Simeon Poitras, Jimmy
Guellette, Ferdinand Dufour. Formant quorum. Passant les
résolutions suivantes.

Je Jimmy Guellette ayant été nommé membre
conseillers de cette municipalité fais serment que je
s'acquiescerai bien et fidèlement les devoirs de ma charge et cela
au meilleur de mon jugement et de ma capacité.

Ainsi que Dieu me soit en aide. Assurément devant moi à
St-Finnis ce jour du 5^e février 1906. Henry Dufour Maire

Je Henry Dufour ayant été nommé Maire
de cette municipalité fais serment que je s'acquiescerai bien
et fidèlement les devoirs de ma charge et cela au meilleur
de mon jugement et de ma capacité.

Ainsi que Dieu me soit en aide.

Assurément devant moi à St-Finnis ce jour du 5^e février 1906.
de finis mil. neuf. cent. six. Gyrias Dufour Sec. Trés.

Proposé par Michel Laperrière secondé par Simeon Poitras
que Gyrias Dufour soit engagé Secrétaire Trésorier à raison
de sept piastres par an pour l'année mil. neuf. cent. six.

Je Gyrias Dufour ayant été engagé Secrétaire Trésorier fais
serment que je s'acquiescerai bien et fidèlement les devoirs de
ma charge et cela au meilleur de mon jugement et de
ma capacité. Ainsi que Dieu me soit en aide.

Assurément devant moi à St-Finnis ce jour du 5^e février 1906.

Ainsi que l'assemblée soit tenue au premier lundi des mois
Gyrias Dufour Secrétaire Trés.

Proposé par Alfred Poitras secondé par Severin Poitras que
la maison pour s'iger soit chez Michel Laprise.

Après quoi l'assem-
blée soit remise jusqu'à prochain aris ou à une séance générale ou spéciale
ou au premier des mois.

Cyrus Dufour

Secrétaire Trésorier

Henry Dufour Maire

5 Mars.

St. Firmien

5 Mars

À une assemblée ordinaire du Conseil Municipal de la
paroisse de St. Firmien

Conformément aux dispositions du code Municipal de la
Province de Québec.

À laquelle session étaient présents sous
honneur le maire Henry Dufour Messrs les conseillers Ferdinand
Dufour Michel Laprise Severin Poitras Jimmy Guellette
Alfred Poitras. Passant les résolutions suivantes.

(Proposé par Michel Laprise secondé par Severin Poitras
Gauguin Goussage Poitras Elie Laprise et Elie Laprise
sont reconnus évaluateurs).

Proposé par Michel Laprise secondé par Alfred Poitras
que Goussage Poitras François Savard et Thomas
Turin soit nommé évaluateur. Adopté unanimement.

Proposé par Severin Poitras secondé par Ferdinand
Dufour que Elie Imbeault soit nommé inspecteur
de voirie en remplacement de John Poitras. Adopté.

Proposé par Jimmy Guellette secondé par Michel
Laprise que François Guellette soit nommé inspecteur
de voirie. Adopté.

Proposé par Surrin Poitras secondé par Ferdinand
Dufour que Odland Rochefort soit renommé
inspecteur agraire. Adopté unanimement.

Proposé par Alfred Poitras secondé par Jimmy Ouellette
que Odland Rochefort soit renommé architecte. Adopté.

Après quoi l'assemblée à laquelle étaient présents son
honneur le maire Henry Dufour Mes les conseillers Jimmy
Ouellette Alfred Poitras Surrin Poitras Michel Laprise
Ferdinand Dufour.

Après quoi l'assemblée soit renvoyée jusqu'à
prochaine avis ou à une séance générale ou s'ajoute
ou au premier lundi du mois.

Henry Dufour Maire

Egnaas Dufour

Secrétaire Trésorier.

1906.

St. Fimmin Avril 2.

1906.

A une assemblée ordinaire du conseil Municipal de la paroisse
de St. Fimmin.

Conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province
de Québec.

À laquelle session étaient présents son honneur le Maire
Henry Dufour Mes les conseillers Ferdinand Dufour, Jimmy
Ouellette, Michel Dufour, Michel Laprise, Surrin Poitras,
Alfred Poitras.

Je Michel Dufour ay avnt été élu par mes collègues
j'ai serment que j'accomplirai bien et fidèlement mes devoirs
et cela avec l'aide de mon jugement et de mes capacités ainsi
que Dieu me soit en aide.

Assurance

Henry Dufour Maire

Proposé par Michel Dufour secondé par Surrin Poitras en ce qu'il
y a lieu à faire, enregistrement, que le conseil soit ajourné. Après quoi l'assemblée
soit renvoyée au premier lundi du mois.

Henry Dufour Maire

Egnaas Dufour. Secrétaire Trésorier

1906.

St. Firmin 1 Mai

1906

A une assemblée ordinaire du Conseil Municipal de la
Paroisse de St. Firmin.

Conformément aux disposi-
tions du Code Municipal de la Province de Québec.

À laquelle session
étaient présents son honneur le Maire M^r. Henry Dufour
Messieurs. Severin Poitras, Michel Dufour, Michel
Laprise et Jimmy Ouellette. Passèrent les résolutions
suivantes.

Proposé par Severin Poitras secondé
par Michel Laprise que le Secrétaire Trésorier
soit autorisé de payer M^r Arphib Savard et Edgar
Laprise pour l'entretien du chemin d'hiver. Adopté.

Après quoi l'assemblée à laquelle étaient présents
son honneur le Maire M^r. Henry Dufour M^r.
les conseillers. Severin Poitras. Michel Dufour
Michel Laprise et Jimmy Ouellette.

Après quoi l'as-
semblée soit remise jusqu'à prochaine avis ou à une
séance générale ou spéciale ou au premier lundi
du mois.

Cyril Dufour. } Henry Dufour Maire
Secrétaire Trésorier. }

1906.

St. Firmin 5 juin

5 1906

A une assemblée ordinaire du Conseil Municipal de la
Paroisse de St. Firmin

Conformément aux dispositions du
Code municipal de la Province du Québec

A laquelle session étaient
présent son honneur le maire Henry Dufour. Mes les conseil-
lers Ferdinand Dufour. Michel Laprise. Michel Dufour
Jimmy Guellotte. Alfred Potras. Formant quorum. Passi-
ment les résolutions suivantes.

Proposé par Ferdinand
Dufour secondé par Jimmy Guellotte que S. E. Jean
Impeau soit nommé évaluateur pour remplacer François
Lavard qui n'a plus de qualification. Adopté unanime.

Après quoi l'assemblée à laquelle étaient présents son
honneur le maire Henry Dufour Mes les conseillers
Ferdinand Dufour Michel Dufour Alfred Potras
Jimmy Guellotte Michel Laprise.

Après quoi l'as-
semblée soit remise jusqu'à prochaine fois ou à
une séance générale ou spéciale ou au premier
lundi du mois.

Cyril Dufour } Henry Dufour Maire
Secrétaire Trésorier

}

Et une assemblée ordinaire du Conseil Municipal de la Paroisse de St. Firmin.

Conformément aux dispositions du Code Municipal de la province de Québec.

À laquelle session étaient présents M^r. H. son honneur le maire Henry Dufour M^{rs}. les conseillers Ferdinand Dufour Michel Saprise Michel Dufour Severin Poitras Alfred Poitras Jimmy Ouellette formant quorum passèrent les résolutions suivantes.

Proposé par Severin Poitras secondé par Michel Dufour que le Secrétaire Trésorier soit autorisé à emprunter \$1.75 pour payer le semestre des cédit Foncier. Adopté.

Après quoi l'assemblée à laquelle étaient présents son honneur le Maire Henry Dufour M^{rs} les conseillers Jimmy Ouellette Alfred Poitras Severin Poitras Michel Dufour Michel Saprise Ferdinand Dufour

Après quoi l'assemblée soit renvoyée jusqu'à prochain avoir une séance générale ou spéciale ou adjournée du mois.

Eugénie Dufour

Secrétaire Trésorier

} Henry Dufour Maire

Obj. une assemblée special du conseil municipal de
St. Firmin tenue au lieu ordinaire des séances. Jeudi
le vingt sixième jour de juillet mil. neuf. cent. six à
dix heures de l'avant. midi à laquelle étaient présents
son honneur le Maire Henry Dufour. Mes les con-
seillers Severin Poitras, Ferdinand Dufour, Jimmy Puellette
Michel Dufour, Alfred Poitras. Et Messieurs L'assesseur
Gourmand. L'assesseur.

Le certificat par la présente que l'avis public a été donné
aux habitants pour la présente séance.

Cyril Dufour.

Secrétaire Trésorier.

Laquelle assemblée est pour l'examen du rôle
d'évaluation.

Proposé par Ferdinand Dufour secondé par Jimmy
Puellette que le rôle d'évaluation subisse son
examen. (Adopté.)

Après les débats pris sur l'examen du rôle l'assemblée
à laquelle étaient présents son honneur le maire
Henry Dufour Mes les conseillers Ferdinand Dufour
Jimmy Puellette Michel Dufour, Severin Poitras
Alfred Poitras Michel Laprise. L'assemblée s'est
dissoute.

Actes de

Cyril Dufour
Secrétaire Trésorier.

Henry Dufour Maire

1906

St-Firmin 6 juillet. Poët 1906

A une assemblée ordinaire du conseil municipal de la
parisse de St-Firmin, conformément aux dispositions
du conseil code municipal de la Province de Québec

à laquelle session étaient
présent son honneur le maire Henry Dufour M^{rs} les
conseillers. Michel Laprise. Alfred Poitras, Sureau
Poitras, Jimmy Ouellette Ferdinand Dufour et Michel
Dufour. Formant quorum. Passèrent les résolutions
suivantes.

Proposé par Alfred Poitras
secondé par Michel Dufour que le taux de la cotisation
soit fixé à deux quart de cts. Adopté unanimement

Après quoi l'assemblée à laquelle étaient présents son
honneur le Maire Henry Dufour. M^{rs} les conseillers Michel
Dufour. Ferdinand Dufour, Jimmy Ouellette, Sureau
Poitras, Alfred Poitras, Michel Laprise.

Après quoi
l'assemblée soit renvoyée jusqu'à prochain avertissement ou à
une séance générale ou spéciale ou au premier lundi du
mois.

Cyril Dufour.
Secrétaire Trésorier.

Henry Dufour Maire

A une assemblée ordinaire du Conseil Municipal de
St. Firmin tenue au lieu ordinaire du
Siège du Code Municipal. Conformément aux disposi-
tions du Code Municipal de la Province de Québec

À laquelle ses-
sion étaient présents son honneur le maire Henry
Dufour Mrs les conseillers Michel Dufour, Ferdinand
Dufour Michel Laprise Alfred Poitras Romantigu
Serrin Poitras.

Proposé par Ferdinand Dufour secondé par Michel
Laprise que le Surtax préparé la liste électorale
pour la session du mois d'octobre

Proposé par Serrin Poitras secondé par Alfred
Poitras que les évaluateurs en sont pas payés pour
l'évaluation. Adopté.

Après quoi l'assemblée à laquelle étaient présents
son honneur le maire Henry Dufour Mrs les conseil-
lers Serrin Poitras, Ferdinand Dufour, Michel
Dufour, Michel Laprise et Alfred Poitras.

Après
quoi l'assemblée soit renvoyée jusqu'à prochaine
avis ou à une séance générale ou spéciale ou au
premier lundi du mois.

Cyril Dufour
Secrétaire Trésorier.

Henry Dufour
Maire.

1906

Octobre 1.

1906

Et une assemblée ordinaire du Conseil Municipal de
la paroisse de St-François conformément aux dispositions
du Code Municipal de la Province de Québec.

à laquelle
séance était présente sous honneur le maire Henry Dufour
Messrs les conseillers Michel Laprise Severin Poitras Michel
Dufour. Alfred Poitras formant quorum. passeront les
résolutions suivantes.

Proposé par Michel Laprise seconde
par Michel Dufour. que le billet d'Avocat qui a été
envoyé à l'inspecteur P. B. soit payé par le conseil.

Après quoi l'assemblée à
laquelle était présente sous honneur le maire Henry
Dufour Messrs les conseillers Michel Dufour. Michel
Laprise Severin Poitras et Alfred Poitras

Après quoi
l'assemblée soit remise jusqu'à prochain avis ou
à une séance générale ou spéciale ou au premier lundi
du mois.

Cyril Dufour.
Secrétaire Trésorier.

At une assemblée ordinaire du Conseil municipal de
St-Firmin tenue au lieu ordinaire des séances.

Le conseil
formant aux dispositions du Code Municipal
et de la Province de Québec.

Et laquelle session
étant ouverte son honneur le maire Henry
Dufour et les conseillers Louis Poitras Michel Dufour
Ferdinand Dufour et Louis Lefebvre Michel Laporte

Proposé par Louis Poitras secondé par Michel
Laporte que la liste ^{proposée} soit acceptée par le conseil
sans amendement.

Après quoi l'assemblée
est renvoyée jusqu'à prochaine fois ou à une
séance générale ou spéciale ou au premier
Lundi du mois.

Cyril Dufour.

Secrétaire Trésorier.

Henry Dufour
Maire

La 5^{me} assemblée ordinaire du Conseil Municipal de la
Paroisse de St. Hyacinthe.

Conformément aux disposi-
tions du Code Municipal de la Province de Québec.

Laquelle sus-
siste étant présent son honneur le maire Henry
Dufour. Messieurs les conseillers Michel Lefebvre. Severin
Poitras Michel Laprise Alfred Poitras Ferdinand Dufour.

Proposé par Alfred Poitras secondé par Ferdinand Dufour
secondé par le chemin soit donné à l'entretien à
M. asphalte Savard pour partir de chez H. Poitras
à la ligne du serpent à raison de \$100.00
cinquante piastres pour l'hiver, et mettre à
la charrette le fourmier de maïs et de la charrette
dans le courant du mois de mai. Adopté.

Après quoi l'assemblée
à laquelle étant présent son honneur le maire
Henry Dufour Messieurs les conseillers Michel Laprise
Ferdinand Dufour Severin Poitras Alfred Poitras
et Michel Dufour.

Proposé par Severin Poitras secondé par
Michel Laprise que les propriétaires aient à
payer ^{par année} \$1.00 une piastre par lot pour le chemin
de la traverse de la Baie des Rochers.

Après quoi
l'assemblée à laquelle étant présent son honneur
le maire Henry Dufour Messieurs les conseillers Michel
Laprise Ferdinand Dufour Severin Poitras Michel
Dufour. Alfred Poitras. Après quoi l'assemblée
soit remise jusqu'à prochaine assemblée ou à une assem-
blée générale ou spéciale ou au premier lundi de mai.

Cyril Dufour.

Henry Dufour maire

1907.

St. Firmin 7 janvier

1907

A une assemblée ordinaire du conseil municipal de St. Firmin conformément aux dispositions du code municipal de La Province de Québec

Ce laquelle session était présidée son honneur le maire Elmy Dufour. M^{rs}. les conseillers Michel Lapsier Michel Dufour. Alfred Poitras Ferdinand Dufour. et Severin Poitras. J'assie la résolution suivante.

Proposé par Severin Poitras secondé par Alfred Poitras que Elmy Dufour soit nommé Président pour l'élection des conseillers qui aura lieu lundi le quatorze janvier. Adopté.

Après quoi l'assemblée à laquelle était son honneur le maire Elmy Dufour M^{rs} les conseillers Alfred Poitras. Ferdinand Dufour. Severin Poitras Michel Dufour

Après quoi l'assemblée soit renvoyée à lundi l'élection des conseillers.

Cyril Dufour.
Secrétaire Trésorier.

1901

St. Permin 14 Janvier 1901

Une assemblée générale des électeurs de cette
Municipalité tenu lundi le Quatorzième jour de
Janvier. Milneufcent cette au lieu ordinaire des séances
sous la présidence de Henry Dupont afin de procéder à la
nomination de Deux nouveaux conseillers pour la Pré-
sente année en remplacement des Messieurs Michel
Laprise et Lévesque Poirier
Proposé par Charles Terrien | Proposé par Michel Dupont
Sécondé par Hardina Dupont | Sécondé par Charles Terrien
que Joseph Gagné ait nommé | que Emma Terrien ait nommé
conseillers en remplacement de | conseillers en remplacement de
Lévesque Poirier | Michel Laprise

Après une heure icauti je proclame élu
conseiller Joseph Gagné et Emma Terrien
l'assemblée a été renvoyée au Premier lundi de
février A part quoi

Henry Dupont Président.

Le une assemblée ordinaire du Conseil Municipal de St. Firmin tenu chez M^r. Henry Dufour le quatrième jour de Février mil neuf cent sept à dix heures de l'avant-midi, à laquelle étaient présents M^r. Henry Dufour, Président, Messieurs conseillers, Ferdinand Dufour, Thonny Firmin, Michel Dufour, Joseph Gangou, Jimmy Quillette.

Je soussigné ayant été d'abord nommé conseiller de cette municipalité fais serment, chacun pour nous, même, que je remplirai bien et fidèlement les devoirs de ma charge et cela au meilleur de mon jugement et de ma capacité.

Ainsi que Dieu me soit en aide.

Joseph Gangou, Thonny Firmin.

Ces serments devant moi à St. Firmin le quatrième jour de Février mil neuf cent sept.

Cyril Dufour, Sec. Trés.

Proposé par Thonny Firmin, secondé par Joseph Michel Dufour que Henry Dufour soit élu maire de cette municipalité. Adopté unanimement.

Je Henry Dufour

ayant été d'abord nommé maire de cette municipalité fais serment que je remplirai bien et fidèlement les devoirs de ma charge et cela au meilleur de mon jugement et de ma capacité.

Ainsi que Dieu me soit en aide.

Henry Dufour (Maire).

Ces serments devant moi à St. Firmin le quatrième jour de Février 1907.

C. D. St.

Proposé par Michel Dufour secondé par Thonny Firmin que Cyril Dufour soit engagé Secrétaire pour la somme de huit piastres 8.00 pour l'année mil neuf cent sept.

Proposé par Thonny Fermin secondé par Ferdinand
Dufour. que le conseil siégera chez Henry Dufour
jusqu'à prochain ordre. Adopté unanimement.

Après quoi l'assemblée
à laquelle étaient présents son honneur le maire
Henry Dufour Mrs les conseillers Michel Dufour
Thonny Fermin Joseph Gangnier Jimmy Quillette et
Ferdinand Dufour. Après quoi l'assemblée est renvoyée
jusqu'à prochain avis ou à une séance gé-
nérale ou spéciale ou au 1^{er} janvier du mois.

Cayras Dufour. Henry Dufour Maire
Secrétaire Trésorier.

1907.

St-Fernin 4 Mars.

1907

C'est une assemblée ordinaire du conseil municipal de la
paroisse de St-Fernin.

Conformément aux dispositions
du Code Municipal de la Province de Québec.

À laquelle session étaient présents son honneur
le maire Henry Dufour Mrs les conseillers Michel
Dufour, Thonny Fermin, Jimmy Quillette, Joseph Gangnier,
Alfred Poitras, Ferdinand Dufour.

Proposé par Joseph Gangnier secondé par Thonny Fermin
que Charles Laprise soit nommé évaluateur en remplacement
de Thonny Fermin. Adopté.

Proposé par Ferdinand Dufour secondé par Jimmy Quillette
que Adolphe Rochefort soit nommé auditeur. Adopté.

Proposé par Alfred Poitras secondé par Joseph Gangnier
que François Desjardins soit nommé inspecteur soit tenu à
la Rivière du Chaf. aux Basques. Adopté.

Proposé par Alfred Poitras secondé par Thonny Fermin que le
St. Paye \$10.00 du St. a Mayp hit Savard pour l'entretien du chemin.

Proposé par Alfred Poitras secondé par Joseph H. Gagné
qui le conseil fasse faire un règlement de licence de
colporteur par un avocat. Adopté unanimement.

Proposé par Ferdinand Dufour secondé par Théodore
Terrien que les hommes qui seront nommés percepteurs
pour les licences de colporteur qui leur soit accordé \$1.00
une fois par licence. Adopté unanimement.

Après quoi l'assemblée à
laquelle étaient présents son honneur le maire Henry
Dufour Mrs les conseillers Ferdinand Dufour Alfred
Poitras Joseph Gagné Jimmy Guillet Théodore
Terrien Michel Dufour.

Après quoi l'assemblée
ait renvoyé jusqu'à prochaine assemblée ou à une
séance générale ou spéciale ou au premier
lundi du mois.

Cyrille Dufour
Secrétaire Trésorier

Henry Dufour Maire

2 Nov. 1907.

St-Finnin Verité.

1907.

A une assemblée ordinaire du conseil municipal
de la paroisse de St-Finnin.

Conformément aux
dispositions du Code Municipal de la Province de
Québec.

A laquelle session étaient présents
sous honneur le maire Henry Dufour. Mes les conseillers
Ferdinand Dufour. Michel Dufour. Jimmy Ouellette
Alfred Portras. Thomas Ferron. Joseph Gagné.

Proposé par Jimmy Ouellette secondé par Michel Dufour
que n'ayant aucune chose à passer au conseil qu'il
soit ajourné. Adopté - unanimement

Après quoi l'assemblée
à laquelle étaient présents sous honneur le maire
Henry Dufour. Mes les conseillers Michel Dufour
Thomas Ferron. Joseph Gagné. Michel Laprise.
Jimmy Ouellette. Ferdinand Dufour. Alfred Portras.

Après
quoi l'assemblée soit renvoyée jusqu'à prochaine
avis ou à une séance générale ou spéciale ou au
premier lundi du mois.

Cyril Dufour.

Henry Dufour Maire

Secrétaire Trésorier.

1907

St. F. Finnie

1907

A une assemblée ordinaire du Conseil Municipal
de la paroisse de St. Finnie

Conformément aux
dispositions du Code Municipal de la Province de
Québec

A laquelle session étaient présents son
honneur le maire Henry Dufour. M. les con-
seillers Michel Dufour, Ferdinand Dufour, Joseph
Gagné, formant quorum. Passèrent les résolu-
tions suivantes

Pasport par Joseph Gagné
secondé par Ferdinand Dufour, que le Secrétaire
Trésorier soit autorisé d'un emprunt de trente
\$30.00 par an pour payer Nash Hill Savard
pour l'entretien du chemin d'Inver. Adopté

Après quoi
l'assemblée à laquelle étaient présents son
honneur le maire Henry Dufour. M. les
conseillers Michel Dufour, Ferdinand Dufour
Joseph Gagné.

Après quoi l'assemblée soit
renvoyée jusqu'à prochaine avis ou à une séance
générale, ou spéciale, ou au premier lundi
du mois

Cyril Dufour } Henry Dufour Maire
Secrétaire Trésorier }

1907.

St. F. 3 j inv

1907

A une assemblée ordinaire du Conseil Municipal de la paroisse de St. F. 3 j inv le troisième jour de juin mil neuf cent sept. Conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec

Et laquelle session était présente sous honneur le maire Henry Dufour M^{rs}. les conseillers H. Andrieu Dufour, Jimmy Guellotte Alfred Pothas Joseph Gagnier et Michel Dufour et Thomas Ferrier formant quorum sous la présidence de M^{rs}. le maire Henry Dufour. Il est ordonné et statué par règlement du conseil à l'unanimité, comme suit:

- 1^o Il est pris le présent règlement aura pour titre: Règlement concernant les licences de commerces;
- 2^o Tout marchand, commerçant faisant commerce dans les limites de la dite municipalité sera tenu d'obtenir du Secrétaire Trésorier de la dite municipalité pour l'exercice de tel commerce ou affaire, une licence, laquelle licence sera pour douze mois;
- 3^o Le prix basé à payer pour telle licence sera basé sur l'étendue de tel commerce ou affaire dans la proportion d'une piastre par cent piastres, mais ne pourra pas excéder vingt piastres;
- 4^o Toute personne exerçant le commerce de colporteur dans les limites de la dite municipalité devra aussi obtenir du dit Secrétaire Trésorier une licence pour affaire, laquelle ne vaudra que pour douze mois, et devra payer pour celle-ci 50 cent piastres et donner s'il réside dans la municipalité, une somme double s'il réside hors;
- 5^o Toute infraction aux dispositions du présent règlement sera punie par une pénalité de cinq piastres payable suivant la loi;
- 6^o Tout règlement incompatible avec le présent est révoqué;
- 7^o Tout constable de la municipalité pourra arrêter à vue toute personne violant quel que disposition du présent règlement lui en donnera un avertissement de quinze jours et si elle ne se corrige pas, il pourra la poursuivre en justice.

Adopté par l'Assemblée du conseil le 3^e jour de juin 1907. Les membres du conseil ont signé: H. Andrieu Dufour, second maire, Joseph Gagnier, Jimmy Guellotte, Alfred Pothas, Michel Dufour, Thomas Ferrier, Henry Dufour, maire.

1907

St. F. Minin 19 juillet

1907

A une assemblée ordinaire du Conseil
Municipal de la paroisse de St. F. Minin.
Conformément
aux dispositions du Code Municipal de
la Province de Québec.

A laquelle session
étaient présents sous honneur le maire
Henry Dufour Mrs. les conseillers F. Ardena Dufour
Alfred Potras Joseph Ganguin Michel Dufour
Thomas Ferrier. Formant quorum passés les résolutions
suivantes

Proposé par Alfred Potras secondé
par Michel Dufour que l'inspecteur soit autorisé
à faire un radou au chemin de la traversée de
la Baie des Roches appartenant au conseil et
sera payé une somme de dix et demi \$ 150 par an
et il y aura à prendre un homme ou deux
suivant le besoin qu'il croira nécessaire.

Après quoi l'assemblée
à laquelle étaient présents sous honneur le maire
Henry Dufour Mrs. les conseillers F. Ardena Dufour
Alfred Potras Joseph Ganguin Michel Dufour
Thomas Ferrier.

Après quoi l'assemblée soit
renvoyée jusqu'à la prochaine année ou à une
séance générale ou spéciale ou au premier
lundi du mois.

Cyril Dufour
Secrétaire Trésorier.

Henry Dufour Maire

1907.

St-Francis - Août

1101

A une assemblée ordinaire du Conseil
Municipal de la paroisse de St-Francis

Conformément aux
dispositions du Code Municipal de la Province de Québec

A
laquelle session étaient présents son honneur le maire Henry
Dufour Messrs les conseillers Michel Dufour, Ferdinand Dufour, Alfred
Pothas, Thomas Ferris, et Joseph Gagné formant quorum pas-
sèrent les résolutions suivantes.

Proposé par Thomas Ferris
secondé par Alfred Pothas que le taux de la cotisation
soit fixé à 14 au quart de ct. par pièce adoptée unanimement.

Après quoi l'assemblée à laquelle
étaient présents son honneur le maire Henry Dufour
Messrs les conseillers Joseph Gagné, Thomas Ferris, Alfred
Pothas, Ferdinand Dufour, Michel Dufour.

Après quoi
l'assemblée soit remise jusqu'à prochain mois ou à
une séance générale ou spéciale ou au premier lundi
du mois.

Cyril Dufour Henry Dufour Maire
Secrétaire Trésorier.

1907

Septembre 3 St. F. J. J.

1907

La nouvelle assemblée ordinaire du Conseil Municipal
de la Paroisse de St. F. J. J. le troisième jour de
septembre mil neuf-cents-cinq.

Se conformant aux
dispositions du Code Municipal de la Paroisse de
St. F. J. J.

A laquelle session étaient présents sous
l'honneur le maire Henry Dufour. Messieurs les conseillers
Ferdinand Dufour, Michel Dufour, Thomas Terrien,
Joseph Gagné, Thomas Terrien, quorum passèrent les résolutions
suivantes savoir:

Proposé par Michel Dufour
secondé par Thomas Terrien que le rôle d'impôt
ayant été révisé soit par du ange. Adopté.

Proposé par Thomas Terrien secondé par
Joseph Gagné que Maurice Dumas et
Elaine Dumas soit payé chacun \$0.75 et soixante
quatre cents pour l'entretien des ponts du pont pour
l'hiver dernier. Adopté.

Proposé par Michel Dufour
secondé par Thomas Terrien que le compte de
François Chénier soit accepté. Adopté.

Après quoi l'assemblée soit renvoyée jusqu'à prochaine
avis ou à une séance générale ou spéciale ou au premier
lundi du mois.

Genias Dufour
Secrétaire Trésorier

Henry Dufour Maire

1907

St. Fumier 7 Octobre

4407

A une assemblée ordinaire
du Conseil Municipal de la paroisse de St Fumier
le septième jour d'octobre mil neuf cent sept.

On
formant aux dispositions du Code Municipal de
la Province de Québec

A laquelle assise étaient
présent sous honneur le maire Elie Dufour
Messrs les conseillers Ferdinand Dufour, Michel Dufour,
Jimmy Ouellette, et Joseph Gagné. Formant
quorum.

Après par Jimmy Ouellette second
par Ferdinand Dufour qui la liste électorale ayant
subi son examen a été corrigé suivant la loi.

Après quoi l'assemblée à laquelle
étaient présent sous honneur le maire Elie Dufour
Messrs les conseillers Ferdinand Dufour, Michel Dufour,
Jimmy Ouellette et Joseph Gagné.

Après quoi l'assemblée
a été remise jusqu'à prochain avis ou à une séance
générale ou spéciale ou au premier lundi des
mois.

Eugène Dufour : Henry Dufour Maire

Leostin Thériault

1907

St. Thomas 7. Novembre 1907

Une assemblée ordinaire du Conseil Municipal
de la paroisse de St. Thomas tenue le quatrième
jour de Novembre mil neuf cent sept.

Conformément
aux dispositions du Code Municipal de la Province de
Québec.

A laquelle étaient présents sous l'honneur le maire
M. H. Dufour. Et les conseillers Michel
Dufour, Jimmy Cuslette, Alfred Pitras, Ferdinand
Dufour, Thomas Témier, Et Joseph J. Gagné.
Faisant passer les résolutions suivantes.

Première Par Joseph J.
Gagné secondé par Jimmy Cuslette qui n'ayant
aucune chose à proposer, est réglé par le
conseil soit ajourné.

Après quoi l'assemblée à
laquelle étaient présents sous l'honneur le maire M.
H. Dufour. Et les conseillers M. Dufour,
J. Cuslette, A. Pitras, F. Dufour, T. Témier
J. Gagné.

Après quoi l'assemblée soit renvoyée
jusqu'à prochaine fois ou à une séance générale
ou spéciale ou au premier lundi du mois.

Cyrille Dufour } Henry Dufour Maire
Secrétaire }
réservé }

Une assemblée ordinaire du conseil municipal de
la paroisse de St. Thomas tenue le quatrième jour de
decembre mil neuf cent sept à dix heures de l'avant midi

Conformément aux
dispositions du code municipal de la Province de Québec

à laquelle se sont réunis
présent sont honorables le maire Henry Dufour. Mrs les
conseillers, Michel Dufour, Alfred Poitras, Kardinia
Dufour, Joseph Gagnier, Jimmy Gauthier, Thommas
Pariseau Juraient qu'ils ont lu et approuvé les résolutions suivantes

Proposé par Alfred Poitras, secondé par Thommas Pariseau
que le chemin de la traverse de la Baie des Rochers soit
donné pour l'entretien d'hiver à M. Asphel Savard
à raison de \$50.00 cinquante piastres et il devra l'en-
tretien de la manière suivante: tous les arbres de toute
sorte arras, tel qu'arbres arbrassés et il devra être
travé à chaque bord de neige et muni de main
à remplir les pentes et les creux en un mot il devra
être entretenu de la manière que se font les chemins
municipaux et M. Asphel Savard sera chargé
de cette entretien au premier de mai. Après l'avis en
passé à la majorité des voix. Acte de l'assemblée

Proposé par Michel Dufour secondé par Kardinia
Dufour que tous ceux qui donneront leur chemin à l'entretien
au conseil pour l'hiver devront payer \$1.00 une piastre
par lot. Adopté.

Après quoi l'assemblée à laquelle
sont présents sont honorables le maire et le conseil
après quoi l'assemblée se sépare jusqu'à prochain
ou à une séance générale ou spéciale ou au premier
lundi du mois.

Barrios Dufour } Henry Dufour Maire
Sauvage Dufour }

1908

St. F. Timin 7 janvier.

1908

A une assemblée ordinaire du Conseil Municipal
de la paroisse de St. F. Timin

Conformément aux dispositions
du code municipal de la Province de Québec.

à laquelle
session était présent son honneur le maire Henry
Dufour. M^{rs}. les conseillers Michel Dufour, Ferdinand
Dufour, Thomas Timin, Alfred Pothas, Jimmy
Ouellette.

Proposé par Thomas Timin secondé par Jimmy
Ouellette que Henry Dufour soit nommé président
pour l'élection des conseillers qui aura lieu lundi
le treizième jour de janvier.

Proposé par Alfred Pothas secondé par Ferdinand Dufour.
que l'inspecteur soit autorisé d'aller sans délai baliser
les chemins qui ne sont pas balisés. Adopté.

Après quoi l'assemblée à laquelle était présent son
honneur le maire et M^{rs}. les conseillers a cessé.

Après quoi
l'assemblée soit renvoyée à lundi l'élection
des conseillers.

Cyril Dufour.

Secrétaire Timin

Henry Dufour Maire

1908.

S. A. Firmin 13 janvier

1908

Est une assemblée générale des électeurs de cette
municipalité tenue le dimanche 13 janvier
mil neuf-cent-huit à dix heures de l'avant-midi
au lieu ordinaire des séances sous la présidence
de M. Henry Dupont afin de procéder à la
nomination de deux nouveaux conseillers pour la
présente année en remplacement des M^{rs}. Hardina
Dupont et Alfred Poitras.

Proposé par Gonzague Poitras Legrand par Henry Poitras
que Michel Laprise soit nommé conseiller en
remplacement de Rodina Dupont.

Proposé par Michel Dupont secondé par Lucien
Poitras que Alfred Poitras soit nommé conseiller en
remplacement de lui-même.

Après une heure écoulée et proclamé élus
conseillers M^{rs}. Michel Laprise et Alfred
Poitras.

Henry Dupont Président

1908

St. Firmin 3 Février

1908

A une assemblée ordinaire du Conseil Municipal de la paroisse de St. Firmin et

Conformément aux dispositions du Code Municipal de la Paroisse de Québec tenu le troisième jour de février mil neuf cent dix heures de l'avant midi.

à laquelle session étaient présents M^r Henry Dufour Président M^r Michel Dufour, Joseph Gagné, Jimmy Ouellette, Alfred Poitras, Michel Laprise

M^{rs}. Alfred Poitras, Michel Laprise, ayant été dernièrement nommés Conseillers de cette municipalité, faisons serment, chacun pour lui-même, que nous remplirons bien et fidèlement les devoirs de nos charges et cela au meilleur de notre jugement et de notre capacité. Ainsi que Dieu nous en aide.

Michel Laprise. Alfred Poitras.
Assermenté devant moi à St. Firmin ce troisième jour de février mil neuf cent dix.
Cyrias Dufour Secrétaire Trésorier

Proposé par Alfred Poitras secondé par Michel Dufour que Henry Dufour soit nommé maire de cette municipalité. Adopté unanimement.
ayant été nommé maire de cette municipalité. Je fais serment que je remplirai bien et fidèlement les devoirs de ma charge et cela au meilleur de mon jugement et de ma capacité. Ainsi que Dieu me soit en aide. Henry Dufour
Assermenté devant moi à St. Firmin ce troisième jour de février mil neuf cent dix. Cyrias Dufour Secrétaire Trésorier

Proposé par Alfred Poitras secondé par Joseph Gagné que Cyrias Dufour soit engagé Secrétaire Trésorier à raison de huit dollars par an. Adopté.

Proposé par Alfred Poitras secondé par Jimmy Ouellette que le loyer du port soit donné à Alvin Savard et Severin Poitras au prorata de 50.00 \$ chacun.

Gangne' que Adolande Rochefort soit nommé auditeur.
Adopté.

Après quoi l'assemblée à laquelle étaient présents son
honneur le maire Henry Dufour Messieurs les conseillers
Alfred Poitras, Michel Laprise, Michel Dufour, et
Joseph Gangne'

Après quoi l'assemblée soit remise que-
qu'à prochaines avis ou à une séance générale ou spéciale
ou au premier lundi du mois.

Cyril Dufour.

Henry Dufour Maire

Secrétaire Trésorier

1908.

St-Firmin 6 Avril.

1908

À une assemblée ordinaire du conseil Municipal de la paroisse
de St-Firmin. Conformément aux dispositions du
Code Municipal de la Province du Québec tenu le
septième jour d'Avril mil neuf cent huit à dix heures
de l'après-midi à laquelle étaient présents son honneur
le maire Henry Dufour Messieurs les conseillers Michel Dufour
Alfred Poitras Thomas Turin formant quorum. Passent
les résolutions suivantes.

Proposé par Thomas Turin secondé
par Michel Dufour que Ferdinand Dufour soit nommé conseiller
en remplacement de Joseph Gangne' Adopté.

Proposé par
Alfred Poitras secondé par Thomas Turin que le taux de la taxe
des colporteurs reste le même de l'année dernière. Adopté.

Après quoi l'assemblée à laquelle étaient présents son honneur
le maire et Messieurs les conseillers ci-dessus.

Après quoi l'assemblée
soit remise au premier lundi du mois.

Cyril Dufour.
Secrétaire Trésorier.

Henry Dufour Maire

Après qu'on l'a assemblée à laquelle étaient présents son honneur
le maire Henry Dufour Messieurs les conseillers Alfred Poitras,
Michel Dufour, Jimmy Pallette, Joseph Gangnier, Michel
Laprise. Après qu'on l'a assemblée sat réunie jusqu'à l'heure
avis sur à une séance générale ou spéciale ou au premier lundi du
mois.

Cyril Dufour
Secrétaire Trésorier

Henry Dufour Maire

1908

St. Firmin 2 Mars.

1908

A une assemblée ordinaire du Conseil Municipal
de la paroisse de St. Firmin.

Conformément aux
dispositions du Code Municipal de la Province
de Québec tenu le deuxième jour de Mars mil-neuf-
cent-huit. à dix heures de l'avant-midi.

à laquelle
session étaient présents son honneur le maire Henry
Dufour, Messieurs les conseillers, Alfred Poitras,
Michel Dufour, Joseph Gangnier, et Michel Laprise
formant quorum Passant les résolutions suivantes.

Proposé par Michel Laprise, secondé par
Alfred Poitras que Elzear Laprise, Gonzague Poitras et
Séverin Poitras soit nommé évaluateurs Adopté.

Proposé par Alfred Poitras secondé par Michel Laprise
que Elzear Poitras soit nommé inspecteur de
voiries Adopté.

Proposé par Joseph Gangnier secondé par
Michel Dufour que Maxime Savard
soit nommé inspecteur de voiries pour
partir du pont de la rivière au Carrière jusqu'à
la ligne du serpent Adopté.

Proposé par Alfred Poitras secondé par Joseph

St. Arimin 4 Mai 1908

Une assemblée ordinaire du Conseil Municipal de la paroisse de St. Arimin conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec tenue le quatrième jour du mois mil-neuf-cent-huit à dix heures du soir à laquelle session étaient présent son honneur le Maire Henry Dufour. Messieurs les conseillers Michel Laprise, Michel Dufour, Alfred Pithon, ~~Thommes~~ et Gardina Dufour par man quorum passèrent les résolutions suivantes

Monsieur Gardina Dufour nommé conseiller est assermenté

Le M^r Gardina Dufour ayant été dûment nommé conseiller de cette municipalité fait serment que je remplirai bien et fidèlement les devoirs de mon charge et cela au meilleur de mon jugement et de ma conscience ainsi que Dieu Me soit en aide St. Dufour

Assermenté le quatrième jour du mois de mai mil-neuf-cent-huit par devant moi le soussigné

Henry Dufour Maire

Préparé par

Après quoi l'assemblée à laquelle étaient présents son honneur le Maire et Messieurs les conseillers Gardina Dufour, Michel Dufour, Michel Laprise et Alfred Pithon

Après quoi l'assemblée soit remise au premier

lundi du mois
Gyjas Dufour
Secrétaire

Henry Dufour, Maire

St. Hermin 1 Juin 1904

A une assemblée ordinaire du Conseil Municipal de la
Paroisse de St. Hermin conformément aux dispositions du
Code Municipal de la Province de Québec tenu le mardi le
Premier jour de Juin Milneufcent huit à Dix heures de
l'après midi à la quelle session était présent son honneur

le Maire Henry Dupont Messieurs les conseillers Michel Dupont
Michel Laprise ~~Michel Laprise~~ Alfred Pitre Hardina Dupont ~~Thomas Terrier~~
Edjime Billet parman quarante passire les resolutions suivantes
savoir

Proposé par Alfred Pitre secondé par Hardina
Dupont que nul nia rien à passer une resolution que la
Assemblée soit clausé

Après quoi l'assemblée a la quel étaient
présent Messieurs Henry Dupont Maire Michel Dupont
Alfred Pitre Hardina Dupont Edjime Billet Michel
Laprise Aprés quoi la séance soit renvoyé au premier
lundi du mois ou a une assemblée spéciale

Copias Dupont
Secrétaire Trésorier

Henry Dupont maire

St. Hermin 6 Juillet 1904

A une assemblée ordinaire du conseil Municipal de la
Paroisse de St. Hermin conformément aux dispositions du
Code Municipal de la Province de Québec tenu le mardi le
Premier jour de Juillet Milneufcent huit à Dix heures de
l'après midi à la quelle session était présent son honneur

le Maire Henry Dupont Messieurs les conseillers
Michel Laprise Michel Dupont Hardina Dupont
Thomas Terrier Alfred Pitre et Edjime Billet
parman quarante passire les resolutions suivantes
savoir

~~Proposé par Michel Laprise secondé par~~
~~Alfred Pitre que le rôle d'évaluation soit révisé~~
~~et amendé~~ Proposé par Michel Laprise secondé par
Thomas Terrier que Monsieur Maule Tremblay de

Le 1^{er} qui lui a partu, du chemin
Surtout ~~de l'ent~~ ^{de l'ent} pour l'entretien d'un ~~soit~~ de plus qui
les de un pavé à venir au ten qui l'on s'le' ni a la
voiture roulante Adopté

Proposé par Ferdinand Dupont
seconde par Edouard Billel que le conseil de ses pairs $\$2=00$
leur faire a main levée Savare pour a voir ni le chemin
a la voiture roulante adopté dans la traversée de
la Brie des Râches. Adopté le 7^{ème}

Dupont par Michel Dupont seconde
par Après qui s'assemblé a la quel était présent Messieurs
Ferdinand Dupont Maire Michel Dupont Thomas Lurier
Michel Dupont Alfred Pitra Ferdinand Dupont et
Edouard Billel Après quoi la séance s'ajourne au premier
lundi du mois au 2^{ème} une assemblée spéciale

Cyril Dupont
Secrétaire Trésorier.

Ferdinand Dupont Maire

Ce livre n'est disponible que pour consultation numérique que sur le site Internet de la Municipalité. Également disponible en copie papier à la bibliothèque municipale. Pour une reproduction, veuillez vous adresser au bureau municipal.

Demeure la propriété intellectuelle de la Municipalité de Baie-Sainte-Catherine.

